

# ORTHOPHONISTE

## Métier et Formation

# ORTHOPHONISTE

---

## PROFESSION

L'orthophoniste prévient et prend en charge, sur prescription médicale, les troubles de la communication écrite et orale. Il dépiste et traite tous les problèmes liés à la parole, à la voix et au langage. Il est amené, à ce titre à s'occuper des malentendants auxquels il apprend à lire et à parler sur les lèvres, d'enfants (82% de ses patients ont moins de 20 ans) souffrant de retards d'expression ou de troubles comme le bégaiement, ayant des difficultés d'apprentissage de la lecture, de l'orthographe, de l'écriture ou du langage mathématique. Il soigne également des adultes ayant des troubles de la voix (chanteurs, professeurs...) ou privés de leurs facultés d'expression ou de compréhension (surdit , accidents c r braux).

Tout en int grant la dimension psychologique, sociale,  conomique et culturelle des patients, il dresse un bilan, par observation clinique et   l'aide de tests et explorations de l'audition, qui aide   l' tablissement d'un diagnostic m dical. Il  labore ensuite un plan de r ducation adapt    la personne et r alise des s ances d'orthophonie individuelles ou en groupe. Lors des s ances, il utilise des exercices techniques et ludiques, adapt s   chaque patient. Les exercices portent sur la reconnaissance de sons, la prononciation, la lecture, l' criture ou la respiration.

L'orthophoniste travaille en  troite relation avec le corps m dical et notamment le m decin prescripteur pour la prescription du bilan et la prise en charge  ventuelle. Avec l' quipe interprofessionnelle, il assure la coordination des soins et l' laboration des prises en charge. Avec les psychologues lib raux, il propose une orientation th rapeutique et un suivi du patient.

Plus de 17 000 orthophonistes sont recens s en France, dont 95% de femmes. C'est une profession en constante  volution : l'orthophoniste doit se tenir au courant des progr s techniques effectu s en ce domaine.

### → *Aptitudes / Comp tences*

Pour travailler avec des publics en difficult , l'orthophoniste doit poss der une personnalit  dynamique, un excellent sens des relations humaines, un bon  quilibre personnel et des qualit s telles que la patience et le sens de l' coute. Les aptitudes requises pour l'examen et la profession sont :

Les techniques de r ducation utilis es n cessitent des connaissances dans des disciplines vari es : grammaire, orthographe, psychologie, logique math matique, phon tique, dessin, musique... L'orthophoniste doit pr senter une  locution et une orthographe parfaite.

L'orthophoniste doit :

- **Evaluer les capacit s et diagnostiquer** un trouble ou une pathologie en r alisant puis en interpr tant des tests et en analysant la plainte du patient  g  ; ** valuer les besoins d'investigations** compl mentaires.
- **Elaborer les objectifs** de la r ducation et **choisir les techniques** les plus adapt es au trouble et   chaque situation.
- **Cr er une relation de confiance** avec le patient et son entourage ; ** tre   l' coute** et lui **apprendre** d'autres formes de communication non verbale, en vue d'une d marche d'autonomisation.

Un nouveau d cret d'actes paru en mai 2002  largit le domaine de comp tence des orthophonistes dans la mesure o  ils peuvent participer   l'organisation d'actions d' ducation sanitaire ou de d pistage et mener des actions de formation et de recherche. Il permet le d veloppement du travail en r seau, l' change d'informations et conforte le r le et la place des orthophonistes dans la mise en  uvre du plan gouvernemental de lutte contre les troubles sp cifiques du langage.

## → *Carrière*

Le taux de chômage chez les orthophonistes est de l'ordre de 1%. Les orthophonistes exercent, pour la plupart, en libéral (pour presque 80% d'entre eux). A ce titre, ils travaillent principalement en cabinet individuel, en cabinet de groupe (avec d'autres professionnels du paramédical) ou au domicile du patient. Les conditions d'exercice sont définies par une convention nationale. Les horaires sont souvent lourds et s'adaptent aux disponibilités des parents et des enfants. A savoir qu'en cabinet, il faut également assurer un certain nombre de tâches administratives et comptables.

Les autres sont salariés : ils exercent alors, soit dans le secteur public (services hospitaliers de pédiatrie, neurologie, ORL ou de rééducation fonctionnelle), soit dans le secteur privé dans des centres spécialisés (instituts médico-pédagogiques, instituts pour enfants handicapés...). Les horaires de travail sont plus réguliers.

L'orthophoniste peut aussi faire le choix d'une activité mixte : un temps partiel salarié dans un hôpital (ou une institution spécialisée) et une activité libérale en cabinet.

L'orthophoniste collabore avec de nombreux professionnels du secteur médical, paramédical ou social : médecin, ergothérapeute, orthoptiste, psychologue, éducateur spécialisé, assistante de service social, enseignants...

Le salaire d'un débutant oscille entre 1600 et 2200 euros brut par mois.

## ↳ *Carrière dans la fonction publique hospitalière*

Elle se déroule sur 3 corps.

Depuis le 1er janvier 2002, les orthophonistes hospitaliers bénéficient de perspectives de carrière élargies, à la suite de la création des corps de cadres de santé et de directeurs des soins.

Le corps des **orthophonistes** (catégorie B) comprend deux grades :

- orthophoniste de classe normale
- orthophoniste de classe supérieure

Le corps d'**orthophoniste cadre de santé** (catégorie A) comprend deux grades :

- orthophoniste cadre de santé
- orthophoniste cadre supérieur de santé

Le corps de **directeur des soins de la filière de rééducation** (catégorie A) comprend deux grades :

- directeur des soins de 2<sup>ème</sup> classe
- directeur des soins de 1<sup>ère</sup> classe

## ↳ *Evolution de Carrière dans la fonction publique hospitalière*

Après une expérience professionnelle de 4 ans, l'orthophoniste hospitalier peut préparer en 1 an, le **diplôme de cadre de santé**. Cette formation permet d'occuper un poste d'encadrement dans un service ou de formateur auprès d'étudiants orthophonistes.

. Le **deuxième grade du corps des orthophonistes** (classe supérieure) est accessible au fonctionnaire de classe normale parvenu au 5<sup>ème</sup> échelon de son grade et comptant au moins 10 ans de services effectifs dans le corps. La promotion s'effectue dans la limite de 20 % de l'effectif total du corps, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, 25% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003 et 30 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004. Toutefois, lorsque ce dernier pourcentage n'est pas applicable, une nomination au moins peut être prononcée.

. Le **grade d'orthophoniste cadre de santé** est accessible par concours sur titres interne ouvert aux orthophonistes titulaires du diplôme de cadre de santé comptant, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours, au moins cinq ans de services effectifs dans le corps.

. Le **grade d'orthophoniste cadre supérieur de santé** est accessible par concours professionnel organisé dans chaque établissement aux orthophonistes cadres de santé comptant au moins trois ans de services effectifs dans le grade de cadre de santé.

. Le **corps de directeur des soins** est accessible par concours interne sur épreuves aux orthophonistes cadres et cadres supérieurs de santé remplissant certaines conditions.

Les ressortissants d'un Etat membre de la Communauté Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, République tchèque, Estonie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Malte, Pologne, Slovénie, Slovaquie) ou partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen (Islande, Liechtenstein, Norvège) ou de la Confédération suisse, titulaires d'un titre permettant d'exercer dans l'un de ces pays, peuvent obtenir une autorisation d'exercice du Ministre chargé de la Santé.

### ↳ **Rémunération (brute) dans la fonction publique hospitalière**

#### **Orthophoniste de classe normale :**

- ▶ Début de carrière : 1411 €
- ▶ Fin de carrière : 2178 €

#### **Orthophoniste de classe supérieure :**

- ▶ Début de carrière : 1868 €
- ▶ Fin de carrière : 2414 €

#### **Orthophoniste cadre de santé :**

- ▶ Début de carrière 1799 €
- ▶ Fin de carrière : 2824 €

#### **Orthophoniste cadre supérieur de santé :**

- ▶ Début de carrière : 2507 €
- ▶ Fin de carrière : 3031 €

# ETUDES PREPARANT AU DIPLOME

L'orthophoniste est titulaire d'un **Certificat de capacité** délivré par le Ministère de l'Enseignement supérieur qui sanctionne une formation de **trois années d'études** post-secondaires, **étalée dans les faits sur quatre ans**, compte tenu des conditions de présentation du mémoire de fin d'études. Le Certificat se prépare dans des centres de formation dépendant des Unités de formation et de recherche de médecine (UFR). On compte aujourd'hui 16 établissements de formation.

Jusqu'à présent ce diplôme était homologué de niveau III (bac+2). Cette formation et ce diplôme sont en cours de rénovation. De nouvelles mesures vont être prises entre 2012 et 2017 par le ministère de la santé : la reconnaissance de la formation au niveau Master 1 ; l'harmonisation des modes de sélection, orientation par la PACES (ex PCEM1). **Pour en savoir plus** : [www.sante.gouv.fr/la-formation-d-orthophoniste-et-de-masseur-kinesitherapeute-reconnue-en-master-le-feu-vert-de-xavier-bertrand-et-laurent-wauquiez.html](http://www.sante.gouv.fr/la-formation-d-orthophoniste-et-de-masseur-kinesitherapeute-reconnue-en-master-le-feu-vert-de-xavier-bertrand-et-laurent-wauquiez.html)). Les informations qui suivent sont donc susceptibles de modifications.

## → ACCES

La formation est ouverte :

. aux titulaires du **baccalauréat** (bac L en priorité, mais aussi bac S et ES) ou d'un titre admis en équivalence, ou d'une attestation de succès à un examen spécial d'entrée à l'Université, ou d'un diplôme d'accès aux études universitaires ;

. aux candidats ayant satisfait à un **examen préalable** consistant en une évaluation qualitative et quantitative des aptitudes sensorielles, motrices et psychiques (examen médical), ainsi qu'une évaluation des structures de la communication écrite et orale.

**Attention** : la sélection est extrêmement sévère ! Pour éviter la saturation du marché et garantir des débouchés aux jeunes diplômés, le nombre d'étudiants admis en orthophonie est limité (numerus clausus).

## → LE CONCOURS D'ENTREE

Suivant les écoles, les concours peuvent être très différents : nombre, forme, durée, coefficients.

**A l'écrit** : dictée, épreuve de QCM portant sur les facultés d'abstraction, résumé de texte, rédaction d'un texte de synthèse.

**A l'oral d'admission** : entretien portant sur la motivation et la connaissance de la profession, la psychomotricité, la maîtrise de la langue orale. Evaluation des aptitudes sensorielles, motrices et psychiques.

La plupart des candidats suivent une formation préparatoire avant de se présenter, notamment dans le cadre de licences de sciences du langage.

## → LA FORMATION

Elle comprend au minimum 2840 heures dont 1640 heures d'**enseignement théorique** et 1200 heures d'**enseignement clinique**.

. L'**enseignement théorique** comprend différents modules. Certains sont liés à l'exercice de la profession, comme l'étude des troubles traités et les principes et techniques de rééducation. D'autres sont plus généraux : science du langage, psychiatrie, psychologie, gérontologie, déontologie, organisation du système scolaire... Ces modules donnent lieu à validation, soit de manière continue, soit par des examens terminaux, soit par ces deux modes combinés.

Voici globalement les modules des enseignements théoriques dispensés dans les écoles.  
Ces modules varient sensiblement d'une école à l'autre, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif.

#### **1ère année**

- Psychologie
- Organisation du système scolaire et pédagogie
- Phonétique
- Linguistique
- Audition
- Phonation
- Physique
- Mathématiques
- Pédiatrie génétique
- Neurologie
- Psychiatrie (adulte et enfant)
- Psychomotricité
- Gériatrie
- Phonétique

#### **2ème année**

- Neuropsychologie
- Psycholinguistique
- Troubles du langage
- Déficiences intellectuelles
- Bilans
- Déglutition
- Articulation
- Acoustique de la voix
- Physiologie et Anatomie de l'audition et de la phonation
- Troubles de la phonation liés aux divisions palatines et aux insuffisances vélaires
- Neurologie
- Education précoce

#### **3ème année**

- Bégaiement
- Handicaps
- Traumatismes crâniens - Personnes âgées - Démences - Aphasies - Mémoire
- Psychologie cognitive
- Dyscalculies
- Surdités
- Méthodologie
- Anglais
- Etudes de cas
- Législation et déontologie

#### **4ème année**

- Enseignements dirigés et études de cas
- Mémoire de fin d'étude
- Stages

. La **formation pratique** se déroule sous forme de stages cliniques, dans les centres d'hospitalisation, dispensaires, centres de rééducation scolaires et spécialisés, crèches et écoles, ou auprès d'orthophoniste libéral.

Pour obtenir le diplôme, les étudiants doivent réussir les examens et présenter un **mémoire individuel ou collectif**, au plus tard à la fin de l'année universitaire suivant la dernière année d'étude du candidat.

Des **dispenses partielles de scolarité, de stages et d'épreuves peuvent être accordées** au titre de la validation des études et des expériences professionnelles, en particulier aux détenteurs de différents diplômes d'enseignement aux enfants déficients auditifs ou dyslexiques.

### **→ POURSUIVRE UNE FORMATION APRES LE CERTIFICAT**

Le certificat d'aptitude d'orthophoniste permet l'accès direct en **licence de Sciences de l'éducation, de Sciences sanitaires et sociales ou de Sciences du langage**. D'autre part, il existe des **Diplômes Universitaires** qui permettent aux titulaires du Certificat de capacité de compléter leur formation initiale.

## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

### **Fédération nationale des orthophonistes**

145 boulevard Magenta - 75010 PARIS

Tel : 01 40 35 63 75

<http://www.orthophonistes.fr>

### **Fédération des orthophonistes de France**

206 rue Caponière - BP 6157 - 14065 CAEN cedex 4

Tél. : 02 31 86 27 33

<http://www.fof.asso.fr>

# CONCOURS D'ENTREE DANS LES ECOLES D'ORTHOPHONIE POUR L'ANNEE 2012

Ecole d'orthophonie de Nantes

. Frais d'inscription 80 €  
 . Frais annuels de Scolarité 529,57 € en 2011-2012  
 . Sécurité sociale étudiante 203 € en 2011-2012

Ecole d'orthophonie de Caen

. Frais d'inscription 80 €  
 . Frais annuels de Scolarité 529,57 € en 2011-2012  
 . Sécurité sociale étudiante 203 € en 2011-2012



## Demandes d'inscription :

Centres de formation	Inscriptions	Concours d'entrée	Frais de sélection	Places offertes en 2010
Amiens	Du 7 novembre 2011 au 15 janvier 2012 Par Internet : <a href="http://www.u-picardie.fr">http://www.u-picardie.fr</a>	Le 29 février 2012	80 €	30
Besançon	Du 20 octobre au 9 novembre 2011 Par Internet : <a href="http://www.univ-fcomte.fr">www.univ-fcomte.fr</a>	Le 15 décembre 2011 et 19 avril 2012	80 €	25
Bordeaux 2	Du 15 novembre 2011 au 15 janvier 2012 Par Internet <a href="http://www.u-bordeaux2.fr">www.u-bordeaux2.fr</a>	Le 8 mars 2012	80 €	30
Caen	Du 3 janvier au 10 février 2012 Par Internet <a href="http://www.unicaen.fr/medecine">www.unicaen.fr/medecine</a>	29 mars 2012	80 €	20
Lille 2	Du 1 <sup>er</sup> juin au 15 juillet 2012 Par Internet <a href="http://orthophonie.univ-lille2.fr">http://orthophonie.univ-lille2.fr</a>	1 <sup>er</sup> septembre 2012	80 €	120
Lyon 1	Du 3 au 27 janvier 2012 Par Internet <a href="http://istr.univ-lyon1.fr">http://istr.univ-lyon1.fr</a>	Date non fixée à ce jour	80 €	94
Marseille	Avant fin avril 2012 <a href="http://www.timone.univ-mrs.fr/medecine">www.timone.univ-mrs.fr/medecine</a>	Sans doute en septembre 2012	80 €	38
Montpellier 1	Du 1 <sup>er</sup> au 30 novembre 2011 Par mél <a href="mailto:med-paramedical@univ-montp1.fr">med-paramedical@univ-montp1.fr</a>	Le 15 mars 2012	80 €	35
Nancy 1	de mai à juillet 2012 <a href="http://www.orthophonie.medecine.uhp-nancy.fr">www.orthophonie.medecine.uhp-nancy.fr</a>	Sans doute en septembre 2012	80 €	40
Nantes	Du 2 novembre 2011 au 21 janvier 2012 <a href="http://www.medecine.univ-nantes.fr">www.medecine.univ-nantes.fr</a>	Le 9 mars 2012	80 €	43
Nice	Du 5 décembre 2011 au 1 <sup>er</sup> février 2012 <a href="http://medecine.unice.fr">http://medecine.unice.fr</a>	Le 15 mars 2012	80 €	32
Paris VI	Du 14 novembre 2011 au 6 janvier 2012 Par Internet <a href="http://www.chups.jussieur.fr">www.chups.jussieur.fr</a>	Le 12 mars 2012	80 €	130 pour 3000 demandes
Poitiers	A partir du 3 janvier au 4 février 2012 Par Internet <a href="http://medphar.univ-poitiers.fr">http://medphar.univ-poitiers.fr</a>	Le 5 avril 2012	80 €	25
Strasbourg 1	Avant le 7 mars 2012 Par Internet <a href="http://www-ulpmed.u-strasbg.fr">www-ulpmed.u-strasbg.fr</a>	23 avril 2012	80 €	35
Toulouse 3	Mis en ligne début décembre <a href="http://www.medecine.ups-tlse.fr">http://www.medecine.ups-tlse.fr</a>	13 mars 2012	80 €	36
Tours	Du 16 au 27 janvier 2012 <a href="http://orthophonie.med.univ-tours.fr">http://orthophonie.med.univ-tours.fr</a>	17 mars 2012	80 €	39

# NATURE DES EPREUVES DE SELECTION

## ⇒ ADMISSIBILITE

Les épreuves d'admissibilité sont des épreuves écrites. Elles varient d'un établissement à l'autre. En règle générale, il y a trois types d'épreuves :

- . *Raisonnement - Culture générale* :
  - QCM de culture générale (incluant parfois des questions de biologie)
  - QCM de logique et raisonnement
  - Mathématiques et logique
  
- . *Orthographe* :
  - Repérage visuel d'erreurs orthographiques
  - Texte à corriger
  - Dictée
  
- . *Maîtrise de la langue française* :
  - Epreuves visant à évaluer la maîtrise et les connaissances lexicales et morpho-syntaxiques (vocabulaire, conjugaison...)
  - Résumé et discussion à partir d'un texte
  - QCM de grammaire
  - Contraction de texte
  - Synthèse de documents

## ⇒ ADMISSION

Il peut s'agir d'épreuves écrites et/ou orales :

- . *Une épreuve écrite* :
  - Composition française
  - Explication d'un texte scientifique
  - Dissertation
  
- . *Une épreuve orale* :
  - Un entretien du candidat seul avec un jury comprenant un orthophoniste et un médecin phoniatre
  - Un entretien individuel du candidat avec un médecin psychiatre
  - Un entretien de groupe avec le médecin psychiatre
  - Examen médical ORL
  - Examen orthophonique
  - Examen psychologique
  - Entretien de motivation et de connaissance de la profession
  - Psychomotricité (dessin, reproduction du rythme expression corporelle)

## ATTENTION :

Lorsque l'établissement ne propose pas d'examens médicaux à l'admission, le candidat doit se présenter muni :

- . d'un certificat médical ORL daté de moins d'un an
- . d'un audiogramme

Tout trouble de l'articulation, même mineur, une altération de la voix, ou un dysfonctionnement des organes phono-articulatoires entraîne l'élimination du candidat.

# BIBLIOGRAPHIE UTILE POUR SE PREPARER AU CONCOURS

(source : <http://www.orthomalin.com>)

## ↳ Le concours :

- [Prépa orthophoniste](#), de Bruno Riondet, Claude Bonneval - Collection Concours - Editions LAMARRE.
- [Le concours d'entrée en école d'orthophonie, mode d'emploi](#) de Harlay, Filet - Editions ELLIPSES.
- [Oral orthophoniste Tome 2](#), de Emilie TERRIBLE, Adonis éditions

## ↳ Pour l'orthographe :

- [Championnats d'orthographe](#) de Michèle Sommant (2003) - LAROUSSE.
- [Ecrire sans faute : Dictées commentées des championnats d'orthographe](#) (2005) - DE BOEK-DUCULOT.
- [Bescherelle : La Conjugaison pour tous](#), de Bescherelle (2006) - HATIER.
- [Le Bon Usage \(13<sup>ème</sup> édition\)](#), de Grevisse - DE BOEK-DUCULOT.
- [Grammaire progressive du français, niveau avancé : Cahier de 400 exercices](#), de Michèle Boulares, Jean-Louis Frérot - CLE INTERNATIONAL.
- [Grammaire méthodique du français](#), de Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul, Quadriga - PUF.
- [Bled orthographe](#), de Édouard Bled, Odette Bled - HACHETTE EDUCATION.
- [Grammaire du français classique et moderne](#), RL Wagner et J Pinchon - HACHETTE SUPERIEUR.

## ↳ Pour le vocabulaire :

- [Le petit Larousse](#) : une lettre par jour !
- [Bled : orthographe, grammaire, conjugaison](#), de Édouard Bled - HACHETTE.
- [1000 mots pour réussir : Français, seconde - terminale](#) de Claude Lebrun, Quennehen Christian - BELIN.

## ↳ Pour l'analyse grammaticale :

- [L'Analyse grammaticale et logique par l'exemple. Exercices avec corrigés](#)
- [Réussir l'analyse grammaticale et la version](#) de Claude Demanuelli

## ↳ Pour apprendre à résumer un texte :

- [Synthèse : mode d'emploi](#), de Michelle Fayet - DUNOD.
- [La Synthèse de documents](#), de Armogathe - DUNOD.
- [La Synthèse de documents : Mode d'emploi](#), de Lefouin - ELLIPSES.

## ↳ Pour les tests psychotechniques et la culture générale :

- [La culture générale de A à Z](#), de C. Roux-Lanier - HATIER.
- [Petites leçons de culture générale, 6e édition](#), de Eric Cobast - Collection Major - PUF.
- [Le grand livre des QCM de culture générale, tome 1](#) de Catherina Catsaros - L'ETUDIANT - Edition 2006.
- [Le grand livre des QCM de culture générale, tome 2](#) de Catherina Catsaros - L'ETUDIANT - Edition 2006.
- [Les mythes : une culture générale pour les examens et concours](#), de Claudia de Oliviera-Gomes - Jeunes Edition - STUDYRAMA.
- [500 tests psychotechniques de logique et d'intelligence](#), de Philip Carter - L'EXPRESS EMPLOI.
- [Les Tests psychotechniques](#), de Horst H. Siewert, Renate Siewert - EDITIONS D'ORGANISATION.
- [S'entraîner aux tests psychotechniques : Aptitude verbale, vocabulaire, orthographe et grammaire, logique verbale, exercices d'entraînement](#) de Michèle Eckenschwiller - FOUCHER.
- [Entraînez-vous aux nouveaux tests psychotechniques](#), de Chantal de Sérévile - LE LIVRE DE POCHE.

## ↳ Pour l'épreuve orale : connaître le métier d'orthophoniste :

- [L'Orthophonie en France](#), de Jean-Marc Kremer, Emmanuelle Lederle - Que sais-je ? - PUF.

# ETABLISSEMENTS DE FORMATION

## ALSACE

. **Ecole d'orthophonie**  
Faculté de médecine  
4, rue Kirchleger  
67 085 STRASBOURG Cedex  
Tél. 03.90.24.35.03  
<http://www-ulp.u-strasbg.fr>

## AQUITAINE

. **Université Victor Ségalen Bordeaux 2**  
UFR de médecine I Paul Broca  
146, rue Léo Saignat  
33 076 BORDEAUX Cedex  
Tél. 05.57.57.11.51  
<http://www.u-bordeaux2.fr>

## BASSE NORMANDIE

. **Ecole d'orthophonie**  
UFR de médecine de l'Université de Caen  
CHU - Avenue de la côte de Nacre  
14 032 CAEN Cedex  
Tél. 02.31.06..81.14  
<http://www.unicaen.fr/medecine>

## CENTRE

. **Service d'orthophonie**  
Faculté de médecine de Tours  
10, boulevard Tonnellé  
37 032 TOURS Cedex  
Tél. 02.47.36.60.04 ou 02.47.36.61.23  
<http://www.univ-tours.fr/sante/orthophonie.pdf>

## FRANCHE-COMTE

. **Ecole d'orthophonie**  
Faculté de médecine et pharmacie  
19, rue Ambroise Paré  
25 041 BESANÇON Cedex 3  
Tél. 03.81.66.55.71  
<http://www.univ-fcomte.fr>

## ILE-DE-FRANCE

. **Hôpital de la Salpêtrière**  
DUEFO - Pavillon de l'enfance et de l'adolescence  
91, boulevard de l'Hôpital  
75 634 PARIS CEDEX 13  
Tél. 01.45.86.20.38  
<http://www.chups.jussieu.fr>  
<http://www.chups.jussieu.fr/programmes/orthophonie/orthophonie.html>

## LANGUEDOC-ROUSSILLON

. **Faculté de médecine**  
Secrétariat des études paramédicales  
2, rue Ecole de médecine - CS 59001  
34 060 MONTPELLIER cedex 2  
Tél. 04.67.60.10.50 ou 10.39  
<http://www.med.univ-montpl.fr>

## LORRAINE

. **Université Nancy 1 - Faculté de médecine**  
Ecole d'Orthophonie  
9 avenue de la forêt de Hayes - BP 184  
54 505 VANDOEUVRE LES NANCY CEDEX  
Tél. 03.83.68.31.75 ou 03.83.68.30.53  
<http://www.orthophonie.medecine.uhp-nancy.fr>

## MIDI-PYRENEES

. **Université Paul Sabatier Toulouse III**  
Faculté de médecine Toulouse-Rangueil  
Techniques de réadaptation  
133, route de Narbonne  
31 062 TOULOUSE Cedex  
Tél. 05.62.88.90.42  
<http://www.ups-tlse.fr>

## NORD

. **Institut d'orthophonie Gabriel Decroix Lille 2**  
Faculté de médecine « Henri Warembourg » - Pôle formation  
59 045 LILLE Cedex  
Tél. 03.20.62.76.18  
<http://www.univ-lille2.fr/orthophonie>

## PAYS-DE-LA-LOIRE

. **Ecole d'orthophonie**  
UER de médecine et des techniques médicales  
Préparation au Certificat de capacité d'orthophonie  
1, rue Gaston Veil - BP 53 5085  
44 035 NANTES Cedex 1  
Tél. 02.40.41.28.50  
<http://www.medecine.univ-nantes.fr>

## PICARDIE

. **Département d'orthophonie**  
Bat. Génie civil  
Avenue des facultés  
80 025 AMIENS Cedex 20  
Tél. 03.22.53.39.95  
<http://www.u-picardie.fr>

## POITOU-CHARENTES

. **Ecole d'orthophonie**  
Faculté de médecine et de pharmacie  
34, rue du Jardin des Plantes - BP 199  
86 005 POITIERS Cedex  
Tél. 05.49.45.43.43  
<http://medphar.univ-poitiers.fr>

## PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

. **Ecole d'orthophonie**  
Faculté de médecine - Université de Nice  
28, avenue de Vallombrose  
06 107 NICE Cedex 2  
Tél. 04.93.37.76.05  
<http://portail.unice.fr>

## PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR (suite)

### . Ecole d'orthophonie

Faculté de médecine

27, boulevard Jean Moulin

13 385 MARSEILLE Cedex 05

Tél. 04.91.32.43.21

<http://www.timone.univ-mrs.fr/medecine>

## RHONE-ALPES

### . Institut des Sciences et Techniques de réadaptation

Secrétariat d'orthophonie - Université Claude Bernard Lyon 1

8, avenue Rockefeller

69 373 LYON Cedex 8

Tél. 04.78.77.75.38

<http://istr.univ-lyon1.fr>

# ORTHOPHONISTE

## Sources d'information utiles

Documents et sites Internet que vous pouvez consulter au Service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP) de l'Université de Rennes 2 :

### SUIO-IP. - Espace Information

Bâtiment « Présidence » - 2<sup>ème</sup> étage - Tél. 02 99 14 13 91

Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (fermé le mardi matin et le vendredi matin)

### DOSSIERS DOCUMENTAIRES

- . « *Orthophonie : Profession et Formations (de Besançon à Marseille)* » - Classeur n° 1 - Secteur 5.
- . « *Orthophonie : Formations (de Montpellier à Tours)* » - Classeur n° 2 - Secteur 5.

### PERIODIQUES

- . « *Les métiers du paramédical* » - Parcours ONISEP - Avril 2008 - 117 pages.
- . « *Travailler auprès des enfants* » - Parcours ONISEP - Mars 2007- 115 pages.
- . « *Les métiers de la santé et du social* » - L'Officiel - Studyrana - 2011 - 82 pages.

### OUVRAGES

- . « *Paramédical : des métiers au cœur de l'humain* » - L'Etudiant - 2009 - 238 pages.
- . « *Le métier d'orthophoniste : langage, genre et profession* » - Ed. ENSP - 2008 - 303 pages.

### FICHES METIERS

- . « *Orthophoniste* » - Actuel CIDJ - n° 2.7523 - Juin 2011 - 6 pages.
- . « *Orthophoniste : formation en Bretagne* » - Actuel CIJB - n° 2.753 - Juillet 2011 - 2 pages.
- . « *Orthophoniste* » - Les fiches métiers de l'ONISEP : Médical-Paramédical - n° 16 - 2007 - pp. 33-34.
- . « *Orthophoniste* » - n° 24 314 - in *Dictionnaire des emplois / métiers tertiaires* - ROME ANPE - La Documentation française - 1999 - 1 page.
- . « *Cadres des services paramédicaux* » - n° 24 131 - in *Dictionnaire des emplois / métiers tertiaires* - ROME ANPE - La Documentation française - 1999 - 1 page.
- . « *Orthophoniste* » - Répertoire des métiers territoriaux - 2009 - pp. 507-508.
- . « *Orthophoniste* » - Répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière - Ministère de la santé - 2009 - pp. 50-51.
- . « *Cadre d'emplois des rééducateurs territoriaux (catégorie B)* » - Répertoire des carrières territoriales - Vol. 3 - Mai 2010 - pp. 133-153.
- . « *Cadres territoriaux de santé : infirmiers, rééducateurs et assistants médico-techniques (catégorie A)* » - Répertoire des carrières territoriales - Vol. 3 - Mai 2010 - pp. 77-91.

### SELECTION DE SITES INTERNET

- . <http://www.orthophonistes.fr> : site de la Fédération Nationale des orthophonistes
- . <http://www.orthophonie.fr> : portail d'informations sur l'orthophonie
- . <http://www.metiersdelasante.com> : site des études et des métiers du médical, du paramédical et du social
- . <http://www.orthomalin.com> : portail pratique de l'orthophonie
- . <http://mot-a-mot.com> : Librairie spécialisée dans la fourniture de documentations, d'ouvrages didactiques, de matériels de rééducation pour l'orthophonie.